

PANITCH, Léo, (sous la direction de). *Are There Alternatives ? Socialist Register*, Halifax, Fernwood Publishing, 1996, 307 p.

André Joyal

Volume 29, numéro 1, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703852ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703852ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Joyal, A. (1998). Compte rendu de [PANITCH, Léo, (sous la direction de). *Are There Alternatives ? Socialist Register*, Halifax, Fernwood Publishing, 1996, 307 p.] *Études internationales*, 29(1), 160–162. <https://doi.org/10.7202/703852ar>

et de décision économique dont on s'est doté depuis la conférence de Bucarest en 1974 expliquerait ses maigres résultats. Pour finir, la réflexion sur les enjeux nous invite à la fois, au constat d'une rupture historique en train de se faire et à la nécessité d'une autre rupture face au scientisme pour lui substituer une quête éthique, « coller au plus près de la réalité vécue au quotidien et perçue par les personnes concernées » (p. 221).

En somme, ce livre vaut vraiment la peine d'être lu car il réussit bien à resituer le débat démographique, même si on peut garder certaines réserves quand à « sa solution éthique ». Clair, précis, concis, alimenté au fur et à mesure de citations significatives de journaux internationaux et d'auteurs importants, ce qui lui donne un format pédagogique non négligeable, il est certainement une référence de base en études internationales.

Nicole BOUCHER

Département de sociologie  
Université Laval, Québec

### Are There Alternatives ?

PANITCH, Leo, (sous la direction de).  
*Socialist Register*, Halifax,  
Fernwood Publishing, 1996, 307 p.

Existe-t-il, non pas une, mais plusieurs alternatives? Alternatives ou quelles autres options par rapport à quoi? On l'aura deviné, au néolibéralisme dominant à travers le monde. Dans la préface, le responsable de cet ouvrage utilise à plusieurs reprises un acronyme que l'on retrouve malheureusement très peu dans les treize chapitres qui suivent: TINA (*There Is No Alternative*). Cette conviction, con-

fortée par les travaux de Fukuyama sur la fin de l'histoire, que le capitalisme tel qu'il se présente depuis le début des années 80 ne souffre pas d'une alternative, fait ici présumément l'objet d'une mise en cause. C'est le défi que cherche à relever ce 32<sup>e</sup> numéro du *The Socialist Register* qui, pour ce faire, tire profit d'une nouvelle structure éditoriale. Les collaborateurs font partie de deux équipes composées en grande partie d'universitaires de diverses nationalités regroupés à Toronto et à Manchester avec pour intention un renouvellement de la pensée socialiste à l'aube du nouveau millénaire.

Le premier chapitre trouve un intérêt particulier grâce à l'avènement au printemps 1997 du *Labour party* à la tête de l'Angleterre. Son auteur, Colin Leys, longtemps professeur à Queen's University, traite précisément de la transition de ce parti vers le capitalisme. Il parle du *New Labour* comme étant l'œuvre de modernisation de Tony Blair. La critique la plus virulente se rapporte à l'acceptation aveugle par ce « nouveau » parti travailliste des exigences du marché tout en ayant substitué un centralisme élitiste au fonctionnement démocratique de ses instances. Devenu un parti sans véritable vision, le *Labour* se voit destiner à se préoccuper de la gestion courante des affaires publiques dans un monde qui, pour l'auteur, a un grand besoin d'idées nouvelles. Mais, pour savoir quelles sont ces idées tant souhaitées, le lecteur ne trouvera guère de réponses à ses interrogations, ni dans ce chapitre ni dans les autres.

Le chapitre suivant, sous la plume de deux auteurs dont l'un, Mzwanele Mayekiso, est de toute

évidence africain, nous conduit en Afrique du Sud. Il fallait s'y attendre, la transition instiguée par Mandela, jugée néo-libérale, fait l'objet d'une remise en considération. L'acronyme TINA revient ici pour lui opposer l'expression *Themba* qui veut dire espoir en Zoulou. Ce qui signifie, pour ces deux auteurs, qu'il doit bien exister une alternative, pas seulement en Afrique du Sud mais dans beaucoup d'autres pays du tiers-monde. Une partie intéressante de ce chapitre se rapporte à l'impasse de la théorie du développement. En effet, on est bien loin aujourd'hui des écrits des Ragnar Nurske, Arthur Lewis et autres grands noms qui marquaient le cursus des étudiants en économie dans les années 60. On trouve plusieurs allusions au rôle jugé, non sans raison, néfaste du FMI et de la Banque mondiale dans plusieurs pays en voie de développement.

Le chapitre suivant, l'un des plus intéressants, dû à deux professeurs d'économie américains, indique bien par le titre la teneur de son contenu : *The Use and Abuse of Japan as a Progressive Model*. Oui, Dieu sait que l'on n'a pas manqué depuis plus de 15 ans de raconter beaucoup d'impertinences à propos du *modèle* japonais. Pour mettre les pendules à l'heure, les auteurs évoquent l'émergence d'un consensus d'une nouvelle gauche libérale (*sic*) dont ils font la critique sous des angles méthodologiques et politiques. Pour les auteurs, il importe de commencer la construction d'un système alternatif global plutôt que de se satisfaire, ce qui à leurs yeux prend la forme de différentes versions humanisées, d'un capitalisme corporatif à la *Business Week*.

John Wiseman, professeur au Royal Melbourne Institute of Technology, dans un chapitre subséquent, fait la critique de l'*Australian Labor Party* au pouvoir à partir du début des années 80. Ces longues années de pouvoir offrent à l'observateur une occasion unique de réflexion. Là comme ailleurs, les dirigeants ont fait face à la nécessité de couper dans le gras, ce qui a conduit inévitablement à reconsidérer les programmes sociaux. L'auteur se demande qui décide vraiment : les forces du marché ou les représentants dûment élus de la population. Il s'interroge sur la viabilité des instances démocratiques dans un contexte de plus en plus dominé par la globalisation des marchés financiers. Si la voie alternative ne lui apparaît pas très claire, l'auteur estime qu'il faut à tout le moins reconnaître que la croissance illimitée et la compétitivité sans restriction sont incompatibles avec les objectifs d'une société marquée par le désir d'un développement durable accompagné par l'implication des citoyens à l'intérieur des diverses instances démocratiques. Mais est-ce seulement possible se demandent deux professeurs d'économie de l'University of Massachusetts à Amherst dans un chapitre sur la pertinence des contrôles des mouvements de capitaux ? Comment y parvenir quand, comme ils le font remarquer, des milliards de dollars se transigent à travers le monde en une nanoseconde ? Les deux auteurs demeurent optimistes quant aux possibilités de contrôle malgré la complexité d'une telle opération qui exige des coûts à assumer. Ils dégagent qu'il n'y a pas une seule façon de procéder susceptible de générer des résultats optimaux pour tous les pays étant

donné la variété des circonstances. Mais leur scepticisme paraît évident quand ils s'interrogent sur la pertinence des contrôles de capitaux, et advenant leur mise en opération, pour combien de temps et à quels coûts doivent-ils être maintenus?

Les autres chapitres traitent de sujets bien variés allant de l'organisation de la part des syndicats des travailleurs jusqu'ici ignorés par les grandes centrales, aux conséquences de l'avènement d'un *cyberespace*, à l'accroissement du problème de la pauvreté, en passant par la saga entourant le procès d'O. J. Simpson jusqu'à l'état de la situation en Amérique latine. Le lecteur intéressé aura compris que cette contribution collective n'apporte pas de réponses à l'interrogation qui fait l'objet du titre de l'ouvrage. En fait, les questions se font beaucoup plus nombreuses que les réponses à l'intérieur des différentes contributions. Comme l'explique le responsable de cet effort collectif, ce volume vise avant tout à favoriser une réflexion sur les diverses visions que se font des intellectuels de gauche de la réalité que présente le monde contemporain sous l'influence du néolibéralisme.

André JOYAL

Département d'économie  
Université du Québec à Trois-Rivières, Canada

## DROIT INTERNATIONAL

### Le droit international de la santé.

BÉLANGER, Michel. Paris, PUF,  
*Que sais-je?* 3204, 1997, 126 p.

En tant qu'étude des règles juridiques établies par l'Organisation mondiale de la santé et par d'autres

organisations internationales dans le domaine de la protection de la santé des populations, le droit international de la santé souffre encore d'un problème de reconnaissance complexe qui est approfondi par l'auteur dans ses diverses dimensions. Même si les compétences de base en matière sanitaire appartiennent aux États selon l'OMS, des résolutions récentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU tendent à légitimer l'intervention sanitaire et médicale de la communauté internationale dans les affaires intérieures des États. Comme la spécificité et la complémentarité du droit international de la santé par rapport à ce nouveau droit international de l'action humanitaire, de même que par rapport au droit du travail, au droit social, au droit de l'environnement, et au droit de la consommation en soulignent la complexité, c'est à travers son élaboration historique que les limites, les ambiguïtés, les contradictions et les difficultés d'application de ce droit sont successivement abordées.

La situation actuelle de mixité institutionnelle, du fait de la coexistence entre les deux mouvements de centralisation et de décentralisation, combinée à la multiplication des instances ayant des approches et des méthodes contradictoires de protection internationale de la santé, rend difficile pour l'OMS de remplir son mandat d'établir une législation sanitaire internationale harmonisée et unifiée. Par contre, l'évolution de son contenu permet sa globalisation pour y incorporer non seulement les règles traditionnelles de protection médicale et sanitaire, mais également un aspect éthique composé de règles de protection internationale des droits